



Fall Diop

Observatoire des Relations de Genre au Sénégal (ORGENS)

awafalldiop@hotmail.com

Femmes francophones de Paris à Accra :

Opportunités d'actions collectives, risques d'exclusion et défis à relever

A quoi ou à qui sert l'aide au développement si elle oublie la Moitié du Ciel?

Depuis longtemps, des OSC de toutes sortes et toutes dimensions appellent à réformer le suivi, l'apport et la gestion de l'aide dans le cadre de la Déclaration de Paris (DP) et insistent davantage sur certaines préoccupations liées aux droits, conditions de travail et de vie des femmes.

Si, à la signature de la DP en mars 2005, le processus incluait les pays donateurs et ceux bénéficiaires, en plus de rares OSC, il s'agit aujourd'hui d'instaurer une dynamique systémique et multi acteurs, surtout depuis Accra.

Systémique parce que le développement est une imbrication complexe d'éléments parmi lesquels l'approche genre revêt une dimension capitale.

Systémique parce que le développement est un engrenage pluridimensionnel articulant des composantes diverses parmi lesquelles les droits des femmes, les droits et besoins de plus de la moitié du Ciel.

Multi acteurs parce que le développement, pour être durable, participatif doit aussi et surtout englober la participation de l'ensemble des catégories d'acteurs et d'actrices, en l'occurrence les femmes.

Avant Accra, malheureusement, les donateurs tout comme les pays bénéficiaires considéraient la Déclaration de Paris comme une approche de développement à la fois technique et neutre.

Cette conception, rend aveugle par rapport aux questions fondamentales telles que celle des femmes, en les motivant a priori comme admis et par conséquent implicites.

La DP, comme tout mécanisme ou instrument de développement comporte une importante dimension politique, en ce que cela oriente la vie des individus et des groupes, en particulier celle des femmes.

Un instrument politique n'est jamais neutre, il sert des intérêts, préserve ou renforce des pouvoirs, marginalise ou approfondit des fractures.

L'argent en particulier, qui est la quintessence de la DP, est une des expressions les plus achevées du pouvoir dans l'ère contemporaine. En d'autres termes, la disponibilité de même que le manque

de fonds financiers ainsi que leur allocation et leur utilisation comportent des valeurs et déterminent des rapports de pouvoir.

Aujourd'hui, malgré les luttes séculaires menées par les femmes et les hommes de progrès, en dépit des espaces et conquêtes durement acquis au prix de sacrifices énormes, le monde dans lequel nous évoluons traite encore la promotion et la défense des droits économiques sociaux et politiques des femmes comme un appendice du développement, l'excluant de la sphère des éléments les plus déterminants.

La dimension genre en est juste un concept cérébral, mentionné quelque part, au niveau d'un seul paragraphe sur 50 et dans un libellé clairement sibyllin, chiche, faible et accessoire.

L'objectif, vain, était de prévenir des revendications, se donner bonne conscience, sans penser le genre comme une option politique fondamentale, un mécanisme essentiel en vue d'un changement capital, indispensable à la marche et à la transformation positive des sociétés humaines.

En réalité, la transversalité attribuée à la dimension des droits des femmes et des rapports de genre est un problème clé de la DP.

J'adhère avec M. Williams, qu'« En fait, les nouvelles modalités, en soi, ne sont pas exemptes de sexospécificité, ni socialement respectueuses, il faut leur donner une dimension d'égalité des sexes¹. »

Comment les Associations de Droits des Femmes (ADF) se sont positionnées face à l'inacceptable ?

De Paris à Accra : la multiplicité imbriquée des enjeux

Afin de positionner les OSC par rapport à la DP et, pour les ADF, placer la question genre parmi les préoccupations de la mise en œuvre, diverses initiatives ont été prises depuis Paris jusqu'à Accra.

On peut citer le forcing des grandes associations de femmes et de droits humains pour le Groupe consultatif, mécanisme très limité de participation de la société civile dans le contexte de l'OCDE mais où les organisations de femmes ne sont pas bien présentes.

A la suite de cela, et face à la sous-représentation des ADF au niveau des réunions régionales du Groupe consultatif, AWID, WIDE et UNIFEM ont appelé à la Consultation internationale des ADF et coalitions de femmes au Canada.

AWID et Wide ont collaboré aux réunions du groupe consultatif préparatoire du FHN3 dans la délégation de la société civile.

En Afrique, plusieurs organisations et réseaux ont travaillé dans le cadre d'une consultation régionale des femmes sur l'efficacité de l'aide sous la direction de FEMNET.

Il y a eu la réunion Consultative des organisations de femmes d'Afrique de l'Ouest sur l'efficacité de l'aide et l'égalité des sexes, à Lomé, par le bureau Afrique de l'Ouest du WILDAF.

Le défi actuel est de maintenir et renforcer la jonction entre les Associations de Droits des Femmes (ADF) et les autres catégories d'acteurs de la société civile, les institutions étatiques et les bailleurs.

Parmi les événements essentiels vers Accra, comptent le Forum International des femmes sur l'enjeu de l'Egalité des sexes dans l'efficacité de l'aide et le Forum parallèle des organisations de la société civile.

¹ M. Williams, Financer le développement, la démocratie et l'égalité des sexes, Commonwealth Foundation, mai 2007.

Accra face à l'enjeu des droits des femmes et de l'égalité de genre

La lutte, la mobilisation et les différentes initiatives en vue de la participation de la société civile et pour l'inclusion de l'égalité de genre et des droits des femmes ont fait faire à la DP un pas important à Accra.

Nous avons effectivement amorcé un tournant décisif si l'on compare la DP de 2005, froide, technique, insensible aux préoccupations des femmes à la Déclaration d'Accra 2008 qui comprend que « L'aide n'est qu'un élément parmi d'autres dans le paysage du développement. La démocratie, la croissance économique, le progrès social et l'attention portée à l'environnement sont les principaux moteurs du développement dans tous les pays. ».

Dans son préambule, la déclaration d'Accra affirme la détermination « à éradiquer la pauvreté et à œuvrer en faveur de la paix et de la prospérité ... » et reconnaît indispensable la mise en œuvre de politiques ciblant de façon plus méthodique, logique, ordonnée et plus cohérente « L'égalité homme-femme, le respect des droits de l'homme et la viabilité environnementale (qui) sont des facteurs qui conditionnent l'obtention d'effets durables sur les conditions de vie et les perspectives des pauvres, hommes, femmes et enfants »

Voilà une opportunité forte à saisir pour avancer vers l'instauration ou bien l'amélioration des politiques nationales claires, progressistes en direction des droits des femmes, des politiques adossées aux engagements nationaux et internationaux des états concernant les droits des femmes et prenant en compte leurs besoins pratiques et leurs intérêts stratégiques, surtout les plus pauvres et les plus marginalisées.

Au Sénégal, la porte des instances d'élaboration du DSRP II a été forcée par les ADF, de même que celle de la réflexion sur le NEPAD. Face à l'«oubli» de la part de l'Etat, des organisations féminines ont entrepris de créer le Groupe d'Initiative des Femmes (GIF) afin que la dimension genre soit une partie intégrante du DSRP II, le DSRP I ayant échappé à leur influence. Comme résultat, des lignes d'actions en direction des droits des femmes ont été identifiées.

Cette attitude de veille permanente, d'influence, de résistance, d'innovation et de pro-activité doit être la règle concernant la mise en œuvre de la DP dans sa forme avancée d'Accra afin de prolonger la résistance et renforcer l'assaut organisé en direction d'Accra.

Dans ses perspectives d'avenir, au point 27, Accra annonce que « Les réformes que nous avons adoptées ... exigeront un soutien politique permanent au plus haut niveau et des actions coordonnées aux niveaux mondial et régional ainsi qu'au niveau des pays ».

La couleur est annoncée.

C'est ensemble que les états et les institutions ont adopté la DP, c'est donc ensemble que les ADF du monde devront plaider, faire campagne, mettre la pression et repenser périodiquement la DP en tenant compte de la dimension genre. C'est dans un élan encore plus fort de mobilisation et de synergie que les ADF amèneront les décideurs à rompre d'avec la pratique surannée et inefficace de réfléchir à comment, après avoir élaboré les politiques, les programmes et les mécanismes, tenir compte des besoins des femmes.

L'opportunité est immense de créer une dynamique effectivement globale, massive, plurielle mais coordonnée pour une transformation sociétale qui inscrive l'égalité de genre au centre de sa stratégie, de ses politiques, des programmes, des projets et de l'allocation des ressources.

Ceci est possible si nous nous rendons objectivement compte que la lutte autour de la DP pour la participation de la société civile et pour l'inclusion de l'égalité de genre et des droits des femmes comporte aussi un enjeu de démocratie linguistique et une problématique de rapports de pouvoir entre les ADF de manière globale et au sein de celles francophones en particulier.

Il nous faut rompre avec “l’interprétation implicite d’une certaine homogénéité des femmes d’un côté..., ce qui n’est simplement pas vrai”²

Accra ou l’expression des identités diverses parmi les ADF

Ainsi, saisir cette opportunité, c’est aussi, de manière responsable et sereine, reconnaître l’insuffisance de la dimension systémique et multi acteur des luttes des femmes pour la promotion et le respect de l’égalité dans le cadre d’un développement humain durable.

Et dans le système multiforme, complexe, imbriqué des luttes, la dimension linguistique constitue un paramètre d’inégalité, un frein à l’égal accès à la participation entre francophones, anglophones, lusophones et arabophones.

La lutte pour la participation de la société civile et pour l’inclusion de l’égalité de genre et des droits des femmes comporte aussi un enjeu de démocratie linguistique.

Résonne encore à mes oreilles le tollé de la quatrième conférence africaine de Dakar, préparatoire de celle mondiale de Beijing.

Dakar, capitale francophone où les documents étaient tous en anglais, mettant sur la touche des centaines de participantes francophones, venues enthousiastes, avides d’échanger, de témoigner, de partager avec l’ensemble de leurs sœurs africaines issues de toute la région. Depuis, cette question revient de manière lancinante dans les rencontres régionales et internationales des femmes.

Nous ne pouvons pas militer contre la marginalisation des femmes et opérer ou tolérer l’exclusion d’une catégorie de femmes, quelles que puissent être les justifications données.

Si ceci est valable entre anglophones, francophones, arabophones et lusophones, cela prend une dimension dramatique si l’on examine la faible participation des femmes non alphabétisées dans une de ces langues.

L’accès aux instances occupe une place stratégique dans les acquis engrangés et consolidés vers la réalisation de notre vision partagée d’une société d’égalité. Il faut admettre qu’il a aussi généré, secrété des comportements, des pratiques et des processus qui affaiblissent la capacité d’actions communes, transformatrices des sociétés encore patriarcales dans lesquelles nous vivons.

La rivalité qui se construit peu à peu rompt la sororité et produit des divisions et des ruptures au sein de notre mouvement. Dés lors, les mécanismes de représentation, en relation avec la question cruciale mais délicate du pouvoir, ont un impact sur la façon dont nous organisons les dispositifs de coordination et les espaces de participation.

Ainsi, s’il faut se féliciter d’Accra comme une étape victorieuse de la lutte citoyenne et de celle des femmes, il est essentiel de noter aussi l’enjeu de la démocratie linguistique que comporte ce processus par la participation marginale des ADF francophones dans la dynamique, au niveau international et régional ; ce qui pourrait en affaiblir les possibilités de pérennisation.

C’est pourquoi, et dans le seul but de renforcer la dynamique globale, d’y apporter plus de diversités et de forces, les ADF francophones auraient dû se coaliser encore plus fortement afin que leurs préoccupations de femmes francophones puissent compter dans le concert mondial sur le développement, parce que le français est un de nos canaux de communication vers d’autres actrices et acteurs du développement.

Mais, dans l’espace francophone, au regard du fort taux d’analphabétisme qui sévit de manière structurelle, le processus de mobilisation et de coalition doit faire une place importante à celles qui ne savent ni lire ni écrire en français. Elles ont aussi leur mot à dire.

² Elisabeth Hofmann, Des inégalités perçues et des perceptions inégales. Genre en Action, Bulletin juin 2007

Thiéna Guèye, paysanne sénégalaise s'est adressée au monde entier, du haut de la tribune des Nations Unies, lors de la rencontre historique des femmes de chefs d'état, faisant l'état des lieux de la situation des femmes au Sénégal. Avec ses mots, à partir de son expérience de femme rurale, elle a fait comprendre la détresse qui sévit dans les campagnes, pour vivre et donner la vie.

Dans nos forums, associons toutes les femmes, parce que parler le français ou une autre langue internationale ne signifie pas porter une vision du développement et des droits des femmes, ignorer le français ou l'anglais ne veut pas dire méconnaître les enjeux contemporains concernant les droits des femmes.

L'enjeu de la présence physique et intellectuelle dans les débats sur le développement

De manière particulière, concernant les militantes francophones des droits des femmes, je crois, à cet effet, nécessaire des réunions préparatoires en direction de l'ensemble des événements qui jalonnent la marche du monde vers le mieux être. Certains sites affichent l'agenda d'évènements, plusieurs mois avant leur avènement, ce qui permet une meilleure préparation. Nous avons des efforts à faire dans ce sens.

Le site Genre en action constitue un espace privilégié pour rendre encore plus efficace cette dimension d'information.

Mais, au delà de la participation à ces réunions et à leur préparation, il est un enjeu politique liée à l'innovation intellectuelle, politique et pratique des concepts et dynamiques du développement.

Pourquoi aujourd'hui avons-nous des problèmes quant à une définition stabilisée du concept « gender »?

Dans un article, Marie-Victoire Louis³, s'interroge sur les différentes compréhensions du mot « genre », utilisé, dans une même perspective au singulier et au pluriel. Ces différences dans l'acception du mot ne relève – t- elle pas du fait qu'il ait été élaboré, au plan politique, en dehors de l'espace francophone qui s'est ensuite attelé à sa traduction ?

Pourquoi la notion d' « accountability », qui concentre à la fois un droit des mandant(e)s et un devoir des mandataires, a du mal à se définir de manière précise et uniforme en français?

Certaines personnes le traduisent par « rendre compte », d'autres par « redevabilité », d'autres encore par autre chose. Aucune des traductions disponibles en français ne rend totalement compte du champ couvert par le concept d' « accountability ».

La faiblesse francophone, en particulier des femmes usagères du français, dans la dynamique conceptuelle du développement, c'est là où gît le lièvre, c'est là où se niche le problème des francophones, parmi autres évidemment.

Accra s'engage à « raffermir l'engagement auprès des organisations de la société civile, considérées comme de véritables acteurs indépendants du développement produisant des efforts complémentaires de ceux des pouvoirs publics et du secteur privé » (point 20).

Et Accra invite « les OSC à étudier comment elles entendent appliquer les principes sur l'efficacité de l'aide arrêtés à Paris.» (20.a)

Quelle belle occasion de re-conceptualiser, selon notre entendement de francophones, les 5 principes de la DP et formuler des points de vue sur comment doit fonctionner le processus multipartite ... ayant pour but de rehausser l'efficacité (de leur action) en faveur du développement.
(b)

³ Marie Victoire Louis, Dis moi, "le genre, ça veut dire quoi? <http://genrenaction.net/spip.php?article6474>

Dans le cadre de ce processus, de façon volontaire et participative, il nous faut devenir plus proactives, ne pas attendre de courir après la traduction de concepts sûrement pertinents mais élaborés en dehors de nos expériences et forger ensemble des propositions pour :

- “améliorer la coordination entre les efforts déployés par les OSC et les programmes gouvernementaux”(b.i)
- renforcer la reddition de comptes par les OSC sur les résultats obtenus, (b.ii)
- améliorer l’information sur les activités des OSC. (b.iii)

Je voudrais être bien comprise quand je parle des ADF et des femmes francophones : je ne défends pas le français, une langue qui, dans l’histoire, a été imposée à des peuples africains par le fer et par le feu. Je ne suis pas contre l’anglais qui a pénétré en Afrique par le même processus de domination et d’oppression.

Je défends seulement un droit, le droit de toutes les femmes francophones de comprendre et d’être comprise, le droit sacré de participer pleinement et entièrement, sans barrière aucune à la définition des politiques qui affectent leurs vies.

Je milite pour la promotion d’un multilinguisme respectueux de l’identité des uns, des unes et des autres. La compréhension contemporaine du multilinguisme, au regard du développement fulgurant de la technologie c’est moins imposer d’apprendre toutes les langues ou d’acquérir une langue qui, aujourd’hui domine le monde, mais, plutôt, d’utiliser les facilités technologiques pour démocratiser le dialogue par tous les canaux possibles.

La lutte pour la participation de la société civile et pour l’inclusion de l’égalité de genre et des droits des femmes contient des disparités au sein des ADF francophones.

Je parlais plus haut de la mise en place du GIF au Sénégal, en rapport avec la participation des femmes à la revue du DSRP.

Au finish, malgré la prévision d’actions en direction des femmes, aucune ligne budgétaire n’avait été prévue à cet effet.

Pourquoi ? Parce que la pression n’a pas été forte, parce que les ADF sénégalaises y participant ont été triées sur le volet. Ce qui a péché, c’est la restriction de la base de la participation des associations alors qu’il était nécessaire de mobiliser fortement les ADF jusque dans les coins les plus reculés. Il était question de coller à la «dernière» des citoyennes afin que la pression soit la plus forte possible et afin que la voix des sans voix parmi les sans voix soit entendue.

Au Sénégal, il existe une multiplicité d’ADF, mais très peu de réseaux forts, massifs, représentatifs d’une vision claire et portés par un leadership affirmé, aptes à l’action collective de manière préventive réactive ou proactive.

Aujourd’hui, malgré une restitution à Dakar de l’atelier de Lomé, beaucoup de femmes sénégalaises même à certains niveaux élevés ne connaissent pas la déclaration de Paris. Beaucoup d’autres ont vaguement entendu parler du forum de haut niveau d’Accra.

Celles qui sont à la base et qui sont marginalisées de manière structurelle dans l’accès à l’information ne peuvent en aucun cas se prononcer. La faible circulation de l’information, volontaire ou pas au niveau des ADF pose également problème. Avec la DP qui structure le développement pour la période à venir, à travers quels mécanismes et moyens faciliter l’accès, et la vulgarisation/diffusion de l’information utile aux femmes aux niveaux national et régional pour faciliter leur participation pleine et entière comme citoyennes, agentes, et bénéficiaires du développement ?

De manière générale, les ADF francophones ont, à mon avis, un sens un peu faible de la notion d'alliance stratégique ou tactique, la préoccupation du leadership guidant très souvent le choix des associations avec lesquelles coopérer. Les plates-formes anglophones ont acquis plus de compétences en plaidoyer, campagne, mobilisation, lobby ou pression.

Pour limiter, faire face au risque d'une moindre participation et d'une influence marginale sur le cours du développement et de la mise en œuvre de la DP, il se pose aux ADF francophones le défi de la synergie, l'enjeu de la mutualisation des forces et le défi de la communication.

Certes, au sein des ADF francophones certaines accèdent aux financements plus vite, plus facilement et plus massivement que d'autres. Certes, les fortes disparités quant aux possibilités d'accès aux fonds financiers aggravent les disparités entre les ADF francophones. Et c'est là où la sororité, la solidarité ont leur place. Partageons les informations concernant les possibilités de financement, disséminons-les le plus largement possible. Si nous avons conscience de l'inter relation entre les différents aspects de notre lutte, cette mutualisation s'impose de facto.

Les actions de restitution du forum de AWID et des activités francophones en particulier ainsi que la dynamique à installer, pour l'appropriation dans un pays, doit être conçue comme un processus systémique, multi acteurs et démocratique et offrir l'opportunité de construire de fortes plates-formes des ADF, en tant qu'instances de synergie, de partage, d'échanges et de mutualisation, dans le respect des possibilités de contribution de chaque entité.

Les résultats d'un système multi-acteurs sont plus que la somme des résultats individuels.

Afin de « renforcer l'appropriation par les pays du processus de développement, Accra va « élargir le dialogue au niveau des pays sur les politiques à suivre dans le domaine du développement »

Faisons que cela ne soit pas un vœu pieux, comme tant de fois, faisons que cela amorce une vague synergique dans chaque pays, lions ces vagues afin de renforcer le mouvement global en faveur des droits des femmes et exprimer un élément de notre identité : nous sommes des francophones dans un monde globalisé ou nous devons nous frayer et consolider une voie.

Les organisations de femmes et de droits des femmes francophones doivent concevoir les espaces de leur participation à différents niveaux, national et sous régional et exercer effectivement le droit de réviser, de valider ou de refuser les programmes de développement concernent les aspects qui les touchent.

Il est donc fondamental, pour garantir une appropriation démocratique des stratégies de développement ainsi que pour l'efficacité de l'aide, de renforcer les compétences locales et de promouvoir une analyse approfondie des relations hommes/femmes ainsi que des politiques sexospécifiques pertinentes. De telles politiques peuvent contribuer au diagnostic des problèmes spécifiques à l'égalité entre les sexes, à l'établissement de priorités et à la mise en œuvre de stratégies et d'une gestion axée sur des résultats en termes d'égalité entre les sexes.

L'appropriation de la DP et d'Accra par les femmes est un point d'entrée critique et stratégique. Elle est possible si des coalitions fortes existent.

L'appropriation démocratique par les différentes catégories de femmes permet que l'égalité entre les sexes soit notée parmi les priorités nationales et de façon explicite dans les budgets nationaux et donc dans l'agenda des donateurs.

Parce que le point critique de l'appropriation du DSRPII par les ADF du Sénégal a été faible qu'a l'arrivée, malgré que des activités, ciblant les droits des femmes, aient été prévues, aucune ligne budgétaire ne leur a été affectée.

Participons aux procédures budgétaires nationales, notamment pour la fixation des priorités des allocations financières, le suivi des dépenses et une budgétisation sensible au genre. Renforçons nos expériences dans ce domaine pour contribuer à la démocratisation des budgets nationaux. C'est seulement en ce moment que nous serons sûres que les indicateurs prennent en charge nos besoins.

Les organisations de femmes sont souvent à la base des transformations des communautés et du changement politique, économique et social, tel a été le cas dans le changement politique au Mali, leur rôle dans l’alternance au Sénégal, les héroïnes africaines.

De la participation des partenaires francophones

Ces opportunités, ces enjeux et ces défis convoquent la responsabilité des organisations francophones. Que l’on se comprenne bien, il ne s’agit de créer une dichotomie au sein des ADF au plan global mais de dire aux associations de solidarité internationales francophones que leur action, du moins au Sénégal, souffrent de faiblesse.

ORGENS, l’organisation dont je suis la présidente, avait des relations très faibles avec des partenaires francophones. Nous sommes liées par des relations avec le Centre de Ressources et de Documentation sur le Tiers Monde (CRDTM) de Boulogne sur Mer. Un partenariat respectueux d’échanges et de sensibilisation mais qui n’intègre pas un appui de programmes, au regard de la mission de cette structure. Un autre pas vient d’être franchi avec l’appui que nous avons reçu de Genre En Action et l’OIF pour notre présente participation.

Je voudrais dire que c’est à partir de là que j’ai su que l’OIF met en œuvre des programmes d’appui dans des domaines tels que les TIC, les inforoutes, etc. Jusque là, notre connaissance de l’OIF se résumait en une institution réunissant des états ayant en commun l’usage du français.

Ce que cela suggère, c’est que, autant les ADF francophones doivent gagner en visibilité, en synergie et en coordination, autant les réseaux, les partenaires techniques et les bailleurs de fonds francophones doivent œuvrer pour une meilleure lisibilité de leurs actions.

Ils doivent contribuer plus encore au processus d’autonomisation des ADF.

C’est ainsi qu’ils appuieront les ADF francophones à saisir et accélérer les opportunités d’actions collectives, réduire les risques d’être exclues et/ou d’exclure des talents nécessaires à une collaboration synergique des aires francophones et relever les défis de la participation.

Bibliographie

- AWID, Les organisations de la société civiles et de femmes et la Déclaration de Paris, juillet 2008
- AWID, Série Efficacité de l’Aide et Droits des femmes, Plaquette n°1
- AWID, Série Efficacité de l’Aide et Droits des femmes, Plaquette n°2
- AWID, Série Efficacité de l’Aide et Droits des femmes, Plaquette n°3
- AWID, Série Efficacité de l’Aide et Droits des femmes, Plaquette n°4
- AWID, Série Efficacité de l’Aide et Droits des femmes, Plaquette n°5
- Better Aid, De Paris 2005 à Accra 2008: l’aide au développement va-t-elle devenir plus responsable et efficace? <http://www.betteraid.org>
- CCCI, La Déclaration de Paris sur l’efficacité de l’aide au développement: engagements des donateurs et critiques de la société civile», mai 2006, <http://www.ccic.ca>
- Déclaration des femmes d’Afrique de l’Ouest sur l’efficacité de l’aide et l’égalité des sexes à la réunion Consultative des organisations de femmes d’Afrique de l’Ouest sur l’efficacité de l’aide et l’égalité des sexes, Lomé, juin 2008
- Genre en action, Nouvelles modalités de l’aide au développement et genre (discussions en ligne)
- M. Williams, Financer le développement, la démocratie et l’égalité des sexes, Commonwealth Foundation, mai 2007
- Marie Victoire Louis, Dis moi, “le genre, ça veut dire quoi? <http://genrenaction.net>
- OCDE, Égalité des genres et la mise en oeuvre de l’aide “Ce qui a changé depuis 1999 dans les agences de coopération pour le développement”, 2007

WiLDAF/Bureau sous-régional Afrique de l'Ouest, Conférence sous-régionale des femmes de la société civile, préparatoire à la Conférence d'évaluation de la Déclaration de Paris sur l'Efficacité de l'Aide, Lomé, juin 2008

Awa Diop est la Présidente exécutive de l'Observatoire des Relations de Genre au Sénégal (ORGENS). La mission de ORGENS consiste à œuvrer pour l'instauration de rapports sociaux de sexe équilibrés. Ses objectifs sont :

- Mettre en place un cadre d'observation, des programmes et des mécanismes d'études et de recherches sur la problématique de l'égalité de genre dans tous les domaines
- Etudier les stratégies, les nouvelles approches de changement et de transformation sociale basée sur une compréhension des processus d'apparition et de développement des innovations
- Mettre à la disposition des communautés scientifiques, des organisations militantes, une information et une connaissance sur les situations liées au genre et les processus de changements en cours
- Concevoir et exécuter des programmes de recherches, d'actions et de recherche-action pour la promotion de l'égalité de genre dans différents domaines et le respect des droits des femmes
- Créer des processus de recensement, de concertation, d'échanges, de pression et de lobbying dans le cadre des domaines d'intervention au niveau national, régional et international.